AB//C10
REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N°2013-221 DU 03 MAI 2013

portant nomination de Monsieur Philippe Auguste Richard DAHOUI en qualité de Conseiller Technique à l'Economie.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n° 2013-008 du 05 février 2013 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;

Vu le décret n° 2012-428 du 06 novembre 2012 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de Ministère de l'Economie et des Finances ;

Sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 20 mars 2013.

DECRETE :

Article 1er : Monsieur Philippe Auguste Richard DAHOUI est nommé Conseiller Technique à l'Economie du Ministre de l'Economie et des Finances.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 03 mai 2013

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Premier Ministre Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale, de l'Evaluation des Politiques Publiques, du Programme de Dénationalisation et du Dialogue Social,

Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

Jonas GBIAN

AMPLIATIONS : PR.. 6 ; AN.. 2 ; CC.. 2 ; HAAC..2 ; HCJ 02 ; PM/DCAGEPPDS 04 ; MEF 04 .AUTRES MINISTERES 25 ;SGG..4 ; INSAE..4 ; DGB-MEF-DGDDI-DGID..5 ; BN-DAN-DDL..3 ; GCONB-DCCT..2 ;INTERSSE : 02 ; IGAA-IGF..2 ; UAC-FASEG-ENEAM..3 ; JO..1